

Valgelon La Rochette

Magazine spécial de mi-mandat 2021  2024

Trois années d'actions à votre service



Sarah Communal et Véronique Leprun
sont absentes de la photo


Valgelon-
La Rochette SAVOIE



RENCONTRE AVEC LE MAIRE	P.2
UN MANDAT IMPACTÉ PAR DES ÉVÈNEMENTS MAJEURS	P.4
ÉNERGIE	P.5
URBANISME	P.6
TRAVAUX	P.7
ENTRETIEN DU PATRIMOINE	P.8
SURETE-PREVENTION-SECURITE ...	P.10
SERVICES À LA POPULATION	P.12
AFFAIRES SOCIALES	P.14
VIE ÉCONOMIQUE	P.16
AUTOUR DE L'ÉCOLE	P.17
CITOYENNETE	P.20
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE .	P.21
TRIBUNE LIBRE DE LA MINORITÉ	P.23

Bienvenue dans cette interview spéciale consacrée au bilan mi-mandat de l'équipe municipale de Valgelon-La Rochette. David ATÈS, Maire de Valgelon-La Rochette, nous parle des réalisations accomplies à ce jour, des projets en cours et des perspectives pour l'avenir.



RENCONTRE AVEC LE MAIRE **David ATÈS**

VOUS ÊTES À LA TÊTE DE LA COMMUNE DEPUIS PRESQUE 3 ANS. QU'EN RETIREZ-VOUS ?

J'ai envie de dire : déjà 3 ans ! Ces trois années sont passées très vite. Elles ont été intenses sur le plan du travail accompli, même si ça ne se voit pas toujours et même si ça ne va pas encore assez vite à mon goût.

Tout n'a pas été simple et nous avons encore de nombreuses barrières à franchir mais j'ai la chance d'être entouré d'une équipe d'élus soudée et investie, d'être secondé par des agents volontaires et compétents. Je sais que je peux m'appuyer sur eux tous, pour faire avancer les nombreux dossiers en cours.

Ces trois ans, c'est une formidable aventure collective, avec l'humain au cœur de toutes nos préoccupations.

VOUS AVIEZ DE NOMBREUX PROJETS À VOTRE ARRIVÉE. OÙ EN ÊTES-VOUS ?

Comme dans toute structure, le démarrage a nécessité une période de rodage, à commencer par une réorganisation des services et une modernisation de l'outil de travail. Mais nous sommes rapidement rentrés dans le vif du sujet et vous pourrez retrouver au fil des pages de ce numéro spécial ce que nous avons déjà fait. Certains projets phares de notre campagne ne sont pas mentionnés car ils sont en cours d'instruction et méritent qu'on leur consacre une attention spéciale le moment venu. Je pense notamment à la voie verte dont la première tranche devrait voir le jour cette année. Je pense au camping, qui est aujourd'hui intégré dans un projet de plus grande ampleur en cours de discussion. Je pense au château, grand absent de ce numéro pour la simple raison que le dossier est entre les mains de nos avocats suite à certains manquements de l'occupant et que nous sommes soumis à une obligation de réserve.



Bulletin mi-mandat : Mairie de Valgelon-La Rochette, 1 place Albert Rey, 73110 Valgelon-La Rochette - 04 79 25 50 32 / mairie@valgelon-la-rochette.com / valgelon-la-rochette.com / Facebook Mairie de Valgelon-La Rochette.
 Directeur de la publication : David ATÈS | Rédaction : Élus, services, associations | Réalisation et rédaction : Mickaël BARNIER | Iconographie, photographie : Mairie, associations, B. MAURAZ, Freepik, Google.
 Impression : Ma Bonne Impression - 40 route d'Apremont, 73000 Barberaz
 Tirage = 3000 exemplaires / Dépôt légal : 2^e trimestre



Certaines propositions de campagne ont dû être reportées ou ne seront pas réalisées au regard du contexte ou des moyens financiers de la commune mais nous vous en expliquerons les raisons.

Et comme la vie d'une commune n'est pas figée, nous abordons aussi des sujets qui n'étaient pas identifiés au départ mais se sont imposés de fait. Je pense notamment à la mise en place du vaccinodocrome pendant la période du Covid-19 ou aux mesures liées à l'explosion inattendue des coûts de l'énergie, avec un impact inévitable sur la fiscalité que nous devons assumer.

ET LES RELATIONS AVEC VOS ADMINISTRÉS ?

Il nous est apparu indispensable de rester en contact direct avec les citoyens de notre commune. La Mairie Mobile, initiée par Lionel FUENTES, a été un moyen innovant d'aller à leur rencontre. Cette démarche consiste à être régulièrement présents dans le quotidien des habitants, pour les écouter et échanger sur les sujets qui les préoccupent. Nous avons déjà expérimenté avec succès la Mairie Mobile sur le marché du mercredi depuis 2023 et cet été, nous prévoyons d'aller à la rencontre de la population dans les quartiers.

En complément, nous avons testé les permanences d'élus les samedis matin, à la mairie de la Rochette et à celle d'Étable mais face à l'absence de fréquentation, nous avons dû nous résoudre à abandonner cette initiative à l'été prochain. Elle a été remplacée par une permanence des maires tous les mardis soir, entre 18h et 19h à la mairie de la Rochette. Quel que soit votre sujet de préoccupation, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. C'est sans rendez-vous.

VOUS AVEZ SOUHAITÉ PLACER VOTRE MANDAT SOUS LE SIGNE DU LIEN ET DE LA COHÉSION SOCIALE. POURQUOI ?

Parce que c'est la condition indispensable au bien vivre ensemble. Sans lui, tout devient dérisoire. Ces trois années montrent à quel point nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli collectivement : célébration des 150 ans de la cartonnerie, entreprise emblématique du territoire, déclinée sous de multiples formes à travers notre communauté, animations festives, événements sportifs et culturels, manifestations de solidarité, sont autant de temps forts qui ont nécessité l'implication de toutes les forces vives du territoire, le sens du collectif, le respect mutuel et ont contribué à créer des liens forts entre nous tous.

Ces actions ont prouvé que Valgelon-La Rochette est un endroit où il fait bon vivre.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LA SECONDE MOITIÉ DE VOTRE MANDAT ?

Elle se déroulera dans la continuité de la première, avec certainement une accélération dans la réalisation des projets, maintenant que nous avons acquis la maîtrise de notre environnement et de nos sujets.

Nous prévoyons aussi bien sûr de renforcer les actions déjà entreprises, en restant à l'écoute des besoins de nos interlocuteurs.

Et selon les circonstances, nous sommes prêts à nous engager vers des initiatives spontanées, illustrant ainsi notre engagement en faveur d'une gouvernance réactive et centrée sur les intérêts de la communauté.



Un mandat impacté par des évènements majeurs

Crise sanitaire, guerre en Ukraine, inflation, émeutes et intempéries se sont succédé à un rythme vertigineux, avec des répercussions directes sur les finances de notre commune



Covid-19

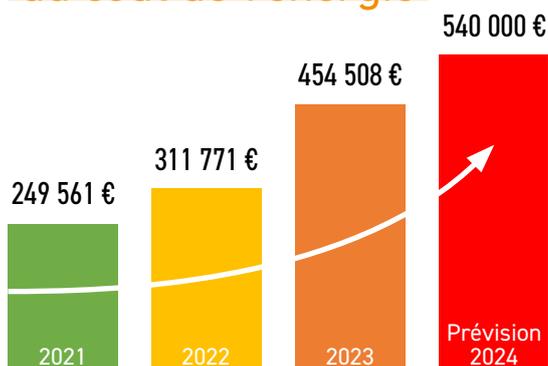
Démarré pendant la 3^e vague du COVID-19, le mandat a été marqué par la mise en place d'un centre de vaccination au gymnase de la Seytaz, afin de répondre au besoin urgent de la population Valgelonnaise.



Plus de 5 000 injections entre 2021 et 2022

Ce service était une grande première. Initié avec la coopération de l'Agence Régionale de la Santé, la Communauté de Commune Cœur de Savoie et la communauté professionnelle territoriale de santé, il a été rendu possible grâce à l'investissement sans faille des bénévoles, des professionnels de santé, des agents de la commune et des élus.

Augmentation du coût de l'énergie



BUDGET ÉNERGIE DE LA VILLE

Augmentation des salaires



Revalorisation du SMIC et du point d'indice de la Fonction publique

+ 120 000 €

sur la masse salariale 2023

Augmentation des assurances



COTISATION DOMMAGES AUX BIENS

Et notre commune a la chance d'être encore assurable, ce qui n'est pas le cas de toutes les collectivités !

Impact sur la fiscalité 2024



Les finances de la commune subissent de plein fouet ces hausses historiques.

À titre d'aperçu, les charges 2023, réduites aux 3 items ci-contre, ont augmenté de + 360 000 € par rapport à 2021. Elles sont estimées à + 445 000 € en 2024.

Dans le même temps, les seuls revenus de la commune, générés par les dotations de l'État et l'impôt foncier, sont restés figés.

L'élaboration du budget 2024 nous a confrontés à deux options :

- Diminuer les dépenses, en pénalisant notamment les familles et les seniors, et en renonçant aux travaux indispensables à la rénovation de nos bâtiments dégradés et très énergivores.
- Augmenter l'impôt foncier pour préserver les enjeux de modernisation de notre commune.

Au terme d'après discussions, nous avons décidé d'augmenter de 3 points, le taux de l'impôt foncier revenant à la commune : il passera de 33,39 % à 36,72 % en 2024.

Avec une augmentation moyenne de 9 € par mois, pour une maison de 100 m², le gain est estimé à 260 000 €. Ça reste très inférieur aux besoins mais nous avons souhaité épargner le contribuable.

ALLEVARD	2023	37,35 %
MONTMÉLIAN	2023	42,44 %
PONTCHARRA	2023	42,69 %
ST-PIERRE-D'ALBIGNY	2023	39,90 %
VALGELON-LA ROCHETTE	2024	36,72 %

À NOTER

Nous restons en-deçà des taux des communes voisines supportant les mêmes charges*



Le mot de l'élu

JACKY DONJON Maire délégué de La Rochette, en charge des finances et du transport

Après avoir exploré toutes les pistes, il fallait nous rendre à l'évidence : il n'y a pas d'alternative possible. Nous avons validé cette décision en nous appuyant sur un principe de gestion responsable et de solidarité.

(*) Source : www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales



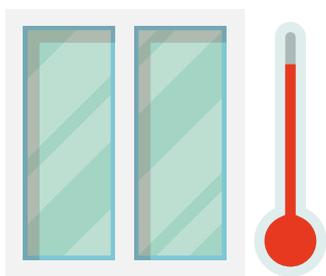
Énergie : **Vers une optimisation des ressources**

Outre la réalité économique, de nouvelles réglementations nous imposent de réduire encore plus drastiquement notre consommation d'énergie. Aucune commune ne pourra y répondre en totalité car nous payons le retard de nos politiques nationales mais nous avons engagé plusieurs projets dans ce sens, avec des priorités imposées par nos contraintes budgétaires

Chauffage

La chaudière fioul, qui a été remplacée par une pompe à chaleur dans les locaux du foot, a permis d'observer une chute importante de la consommation et de réaliser ainsi une économie substantielle.

Les dispositions prises en 2022 pour la baisse des températures dans l'ensemble des équipements de la collectivité ont été reconduites cet hiver. Si les résultats ne sont pas toujours à la hauteur de nos attentes, ces mesures demeurent nécessaires.



Un audit énergétique sur le parc immobilier locatif de la commune va nous permettre de répondre à nos obligations dès 2025.

Éclairage

L'éclairage de nos gymnases, de nos écoles et de notre mairie est en cours de remplacement par un éclairage LED, infiniment moins énergivore que l'éclairage traditionnel.

Le nouvel éclairage public du chemin des Chaudannes sera quant à lui équipé d'un système novateur dit « à l'avancée » : il se déclenche uniquement au passage d'un usager.



Une modernisation conditionnée par la remise en état des équipements

Nous souhaitons moderniser d'autres quartiers avec l'éclairage à l'avancée mais la complexité du maillage existant, allié à la vétusté des équipements nous amène à différer ce projet (45 000 € ont tout de même été prévus au budget 2024 pour remplacer les ampoules au mercure par des LED).

De même, l'installation de panneaux photovoltaïques ne pourra être envisagée qu'après des travaux importants pour la réfection des toitures existantes.



Le mot de l'élu

Pierre VERNEY

Adjoint au Maire, en charge des travaux, développement durable et sûreté/sécurité

Notre société, notre climat et notre quotidien changent. Nous devons nous adapter et chaque mesure engagée constitue un pas indispensable vers un nouveau mode de vie plus respectueux de notre environnement et de ses ressources.

URBANISME

Le service urbanisme en quelques chiffres depuis le début de ce mandat

90

PERMIS DE CONSTRUIRE OU DE DÉMOLIR



370

DÉCLARATIONS PRÉALABLES, EN PLUS DES PERMIS D'AMÉNAGEMENT ET DES CERTIFICATS D'URBANISME

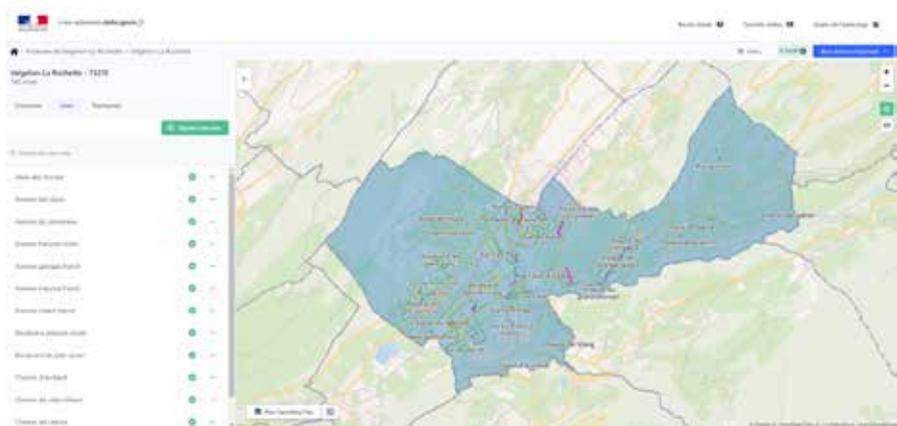
Adressage

Nous facilitons la livraison de vos colis, l'installation de la fibre ou l'intervention des pompiers

Si ce chantier d'ampleur est passé quasiment inaperçu, il n'en est pas moins d'une importance capitale pour votre quotidien.

Il a été initié par l'État, qui a imposé aux communes de plus de 2 000 habitants, de transmettre à la Base Adresse Nationale, un fichier contenant tous les noms de voies et numéros de locaux, au plus tard le 1^{er} janvier 2024.

Le service urbanisme et la police municipale ont travaillé conjointement pour recenser près de 1 600 adresses sur Valgelon-La Rochette, selon les règles communiquées par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Cela a permis d'intégrer de nombreuses adresses encore inconnues dans la base.



Les nouvelles adresses porteront désormais le numéro correspondant à la distance entre l'entrée du domicile et le début de la rue, calculée en mètres. Ainsi l'entrée d'une propriété située à 57 mètres du début de la rue portera le n° 57. Les adresses existantes ne changeront pas.

Logement

Des axes de développement multiples

Dans le sillage de nos fleurons industriels qui nous apportent leur dynamisme, nous devons améliorer notre offre de logements sur le territoire. Il faut favoriser le recrutement dans ces entreprises, mais aussi permettre à nos habitants, jeunes, familles et anciens, de disposer d'un véritable parcours immobilier.

Nous avons obtenu le classement d'une grande partie de la commune en Opération de Revitalisation de Territoire*. Ce classement ORT confère des nouveaux droits juridiques et fiscaux à la commune et à ses habitants :

- Renforcement de l'attractivité commerciale en centre-ville
- Incitation à la réhabilitation de l'habitat grâce aux aides de l'Anah et au dispositif Denormandie.

Par ailleurs, une modification simplifiée du PLU va être lancée en 2024, pour solutionner les contentieux consécutifs au PLU voté en septembre 2020.

Elle permettra de retravailler des points bloquants du règlement actuel (clôtures, pente de toit, pergola, abris de jardin, ...) et contribuera à favoriser le développement du commerce en hypercentre.



Elle permettra également de retravailler les OAP**, afin de renforcer leur attractivité aux yeux des promoteurs, essentielle dans cette période de fort ralentissement du secteur immobilier.



La modification simplifiée du PLU ne permet pas de classer ou déclasser des terrains à construire

(**) Dans le PLU, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettent de renforcer la qualité et la cohérence des projets d'aménagement, notamment sur les secteurs à urbaniser dont la collectivité n'a pas forcément la maîtrise foncière

(*) Cf. Valgelon Mag N°5 de juillet 2023



ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Réhabilitation des cimetières



Le funérarium a été agrandi avec la pose d'un nouveau monument

Un important travail de recensement des tombes et caveaux a été réalisé, avec relevés de géomètre permettant de disposer de plans numérisés. Dans ces lieux sacrés, le terrain ne doit pas être abandonné ou délaissé. De nombreuses procédures sont en cours pour mettre à jour les dossiers des ayants droit et permettre aux familles parfois très éloignées de décider du devenir d'une tombe.

L'objectif est de rétrocéder une partie des tombes déclarées abandonnées, après réhabilitation de l'espace, et de transformer l'autre partie en cavurnes.

Prévention des risques

Non, nous n'avons rien contre les arbres de la commune. Mais nous ne pouvons pas ignorer que beaucoup d'entre eux ont vieilli et sont devenus vulnérables face aux événements climatiques. Le cèdre de la mairie a causé des dommages à plusieurs reprises, le cèdre du parc de l'église a fracassé la stèle de la résistance en 2023, le cèdre surplombant le jardin du souvenir et un cyprès menaçaient les fondations du mur d'enceinte du cimetière, ainsi que les habitations alentours, ...

Même si ce n'est pas de gaieté de cœur, nous agissons pour éviter des situations qui pourraient s'avérer dramatiques, en abattant les sujets devenus dangereux. Ces actions sont compensées par des plantations là où les besoins se font sentir, comme par exemple dans la cour de l'école des Grillons.



Gestion des cours d'eau

Les épisodes climatiques de ces derniers mois ont confirmé l'importance de l'entretien des cours d'eau. Au-delà des actions existantes, la commune va engager une campagne d'égoutage, conjointement avec le Département et le SISARC*, afin de sécuriser les berges du Gelon.

Une campagne de curage, entretien et empierrement sera également réalisée sur divers points noirs de la commune, parmi lesquels le plan Ravier, la rue des Férices et divers secteurs d'Étable. Sur cette commune, l'écoulement des eaux pluviales se révèle être un véritable problème. Un plan de gestion de ces eaux nous imposera d'acquiescer quelques parcelles pour réaliser des avaloirs, cunettes ou pour poser de tuyaux. Les permis de construire intégreront également une prescription adaptée au lieu, pour la gestion des eaux de pluie.



Malgré quelques sources de pollution dans le Gelon et d'importantes variations de débit, nous notons une forte reproduction de truites fario et ombles prouvant une bonne qualité de ces eaux.

(*) Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie



Aménagement du lac Saint-Clair

Après l'installation de nouvelles tables et barbecues, nous réfléchissons à créer des zones d'ombrage supplémentaires autour des jeux d'eau et à implanter des bancs le long du chemin de promenade, afin de faciliter le cheminement de l'ensemble des usagers.



Remise en état des city stades de la Seytaz et des Curtines



Mise en lumière de la halle couverte

À la suite d'un nettoyage en profondeur réalisé par une entreprise spécialisée, l'exposition de La Rochette Cartonboard et le développement de terrasses en bois des commerçants voisins ont permis de remettre la halle en lumière. Nous envisageons également l'implantation de mobilier urbain.

Rafrâichissement des bassins d'étable

Deux des bassins d'Étable sont nettoyés et étanchés. Outre leur mise en valeur par un fleurissement repensé, la construction d'un four à pain est en discussion avec l'association Edelweiss d'Étable.



Si la propreté de notre centre-ville s'est nettement améliorée grâce à nos agents, nous sommes conscients des efforts à faire pour l'entretien de nos espaces verts. 2023 a permis d'investir dans du matériel adapté et l'organisation mise en place par notre nouvelle DST va permettre d'améliorer ce point sur 2024.



© Brigitte MAURAZ

SÛRETÉ - PRÉVENTION - SÉCURITÉ

Vidéoprotection

Un outil indispensable à votre sécurité

Disposer d'un système de vidéo protection efficace revêtait un caractère prioritaire à nos yeux. Si la sécurité n'a pas de prix, elle a cependant un coût et dès notre arrivée, nous avons décidé de consacrer un budget de 190 000 € répartis sur 3 ans, à l'entretien, au renouvellement et à la modernisation du système existant. Nous avons également obtenu une subvention de 30 000 € de la Région. Aujourd'hui, les données passent progressivement par la fibre plutôt que par les réseaux hertziens et de nouveaux serveurs permettant d'en optimiser le traitement sont opérationnels.



Le mot du Maire

David ATÈS

La vidéo protection est devenue un outil précieux, à la fois pour la commune et la gendarmerie, qui peut désormais consulter les images des caméras en toute indépendance grâce à la convention de déport signée en préfecture le 8 janvier dernier. C'est une grande première en Savoie, qui a commencé à faire ses preuves. Nos figurines Arthur et Zoé en sont témoins !



Police municipale

Une équipe renforcée pour une meilleure efficacité

Nous avons souhaité donner une nouvelle dimension aux fonctions et prérogatives de notre police municipale.

L'équipe a été renforcée grâce au recrutement d'un 3^e policier municipal, ce qui lui permet d'organiser des patrouilles en horaires décalés, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.



Chaque policier est équipé de caméras « piéton », un outil efficace pour réduire les comportements déplacés

À partir de cette année, la police municipale disposera également d'un nouveau local plus spacieux, avec un accès côté Mairie, qui lui assurera de la visibilité.



Le mot de l'élu

Pierre VERNEY

Adjoint au Maire, en charge des travaux, développement durable et sûreté/sécurité

La présence et la visibilité de la police municipale traduit notre volonté de répondre à l'évolution de notre société en augmentant la prévention, mais aussi la répression lorsqu'elle est nécessaire, notamment sur les faits d'incivilité et d'infractions notoires. En 2023, 175 PV ont été dressés, ce qui reste faible.



Circulation

Vers une circulation maîtrisée à Étable

Au centre bourg, du Villaret jusqu'aux Granges, la vitesse excessive des véhicules est un problème récurrent sur Étable. Des panneaux de sensibilisation ont déjà été posés mais surtout, une discussion est engagée avec le Département pour la mise en place d'aménagements fixes destinés à combattre ce fléau. Chaussidou ? Écluses ? Reste à trouver la bonne formule.

Les zones 30 pour votre sécurité

Nous avons atteint les objectifs 2023 en centre-ville, avec la mise en place de quilles fixes et amovibles de protection, de ralentisseurs, accompagnée d'une signalétique et de marquages au sol.

Une seconde tranche est prévue sur le secteur Rue de la neuve - Rue Jean Moulin, jusqu'au feu tricolore des Rubattes.

C'est un travail de longue haleine : nous continuerons d'agir activement sur la sécurité routière et notamment la vitesse et le bruit sur ces 2 prochaines années.



En roulant à 30 km/h, 8 à 9 m sont nécessaires pour s'arrêter sur une route sèche en cas de danger. C'est une distance importante pour une vie !

Zone apaisée Circulons en bonne intelligence



La rue Maurice Rey, emblématique du commerce Rochettois, reprend un peu de son dynamisme avec l'ouverture de nouveaux commerces. Dans la lignée de notre politique de sécurisation du centre-ville, nous avons décidé d'en faire une zone apaisée en créant des arrêts minutes et en redessinant la signalétique au sol.



Notre demande de radar fixe sur la RD 925 progresse avec le soutien du Préfet de la Savoie et notre députée Émilie BONNIVARD

SERVICES À LA POPULATION

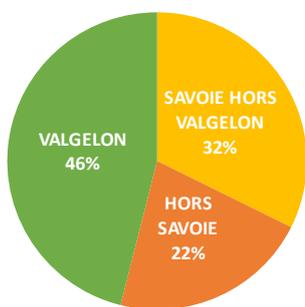
Cartes d'identité et passeports

Un service attendu par tous

2800
DOCUMENTS D'IDENTITÉ
entre juillet 2022 et décembre 2023

20 JOURS
entre le 1^{er} rendez-vous
et la remise du document

ORIGINE DES DEMANDEURS



Fin 2023, la Préfecture nous a demandé de raccourcir encore le délai de rendez-vous, ce qui augmentera mécaniquement le nombre de visites quotidiennes et donc le nombre de documents délivrés.



Transports

Toujours plus d'offres à votre service

LA LIGNE RÉGULIÈRE DE BUS ÉTOFFÉE

Du plus loin que remontent nos souvenirs, la desserte entre La Rochette et Pontcharra a toujours été un sujet de préoccupation pour notre ville. Dès notre arrivée, nous nous sommes donc tournés vers la Région qui détient la compétence « transport », pour tenter d'obtenir un service plus adapté aux besoins de la population.

Notre ténacité a été payante : depuis septembre, 9 navettes aller/retour supplémentaires circulent tous les jours de la semaine aux heures de pointe (hors week-end bien sûr).

Ces navettes viennent s'ajouter aux navettes scolaires et aux 2 lignes déjà existantes, qui relient Chamoux à Pontcharra.

C'est une avancée précieuse pour notre ville, qui permet aux personnes non motorisées d'aller plus facilement travailler sur Chambéry ou Grenoble, et vice-versa.



Le mot de l'élu

Jacky GACHET

Maire délégué de la commune d'Étable, en charge des affaires générales, de l'urbanisme et de l'agriculture

Les chiffres montrent à quel point ce service était attendu par la population de tout l'ancien canton de LA ROCHETTE... Et même au-delà !

UNE LIGNE DE BUS SCOLAIRE ADAPTÉE AU MAILLAGE SCOLAIRE

Depuis la fusion de nos deux communes, les écoles de la Rochette sont devenues les établissements de secteur des enfants d'Étable. Pour autant, faute de transport scolaire adapté, les parents étaient obligés de véhiculer leurs enfants chaque jour. Désormais, c'est la ligne scolaire Étable - Villard-Sallet qui s'en charge, grâce à un nouvel arrêt à la Rochette.

ONCOVOIT', UN DISPOSITIF EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Grâce au dispositif onCovoit' mis en place à l'automne 2021 en lien avec la communauté de communes, le covoiturage s'est taillé une place de choix parmi les différentes solutions de transport.

1450 PERSONNES INSCRITES SUR L'APPLICATION

110
UTILISATEURS
RÉGULIERS

50
COVOITURAGES
PAR SEMAINE

8 mn
DE TEMPS
D'ATTENTE MOYEN

Le nouveau plan de mobilité prévoit des arrêts supplémentaires entre Chamoux-sur-Gelon et La Croix-de-la-Rochette

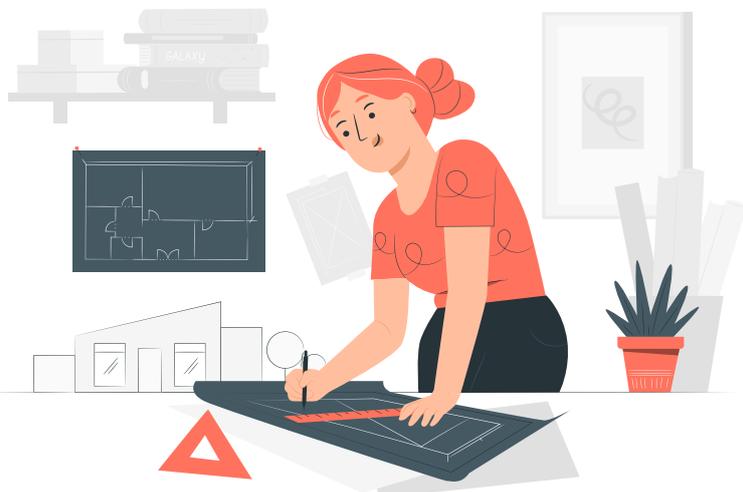
- PONTCHARRA
- VALGELON-LA ROCHETTE
- LA CROIX-DE-LA-ROCHETTE
- CHAMOUX-SUR-GELON



onCovoit'
Ligne quotidienne de covoiturage



N'hésitez pas à vous connecter à cette application et faites-la connaître autour de vous.



Logement

Nous vous apportons des aides pour vos projets de construction ou de rénovation

UNE ARCHITECTE CONSEIL À VOTRE DISPOSITION

La mise en place de la permanence confiée à Sarah JUGAND connaît un véritable succès.

Depuis juillet 2022, elle a conseillé près de 150 porteurs de projet, ce qui leur a permis de mieux gérer leur démarche et a sans aucun doute évité nombre de refus de permis ou contentieux.



UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER POUR VOS RÉNOVATIONS

De nombreux logements nécessitent d'être rénovés, pour gagner en confort, faire des économies d'énergie et permettre le maintien à domicile.

En s'engageant dans le dispositif PVD (Petite Ville de Demain) via la signature de la convention le 24 avril 2023, conjointement avec la Communauté de communes Cœur-de-Savoie, la Commune a obtenu le classement d'une partie de son territoire en ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) *.

Très concrètement, nous vous donnons ainsi l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement administratif et financier pour la rénovation de votre habitat, ainsi que d'une réduction d'impôt régie par le dispositif Denormandie. Plusieurs projets émanant d'habitants de notre commune sont déjà à l'étude pour 2024.

Registre des personnes vulnérables

Nous prenons soin des plus fragiles

Un registre des personnes vulnérables tenu à jour par le CCAS, nous permet d'être particulièrement vigilants à leur égard en cas d'événement exceptionnel : canicule, grand froid, inondation, épidémie, ...

Ainsi, pendant la canicule 2023, des personnes isolées ou fragiles ont été visitées pour s'assurer que tout allait bien. Des packs canicule avec eau et brumisateurs leur ont été remis, ainsi qu'aux personnes ayant bénéficié de la mise à disposition par la commune, d'un lieu de rencontre tempéré aux heures les plus chaudes de la journée.

Vous connaissez des personnes isolées ou vulnérables ?



Moustique tigre - frelon asiatique

Nous vous aidons à combattre ce fléau

Nous l'avons tous constaté à nos dépens, le moustique tigre est devenu un sujet de préoccupation très piquant. Nous avons donc fait appel à l'EIRAD**, pour bénéficier de son expertise en matière de prévention. Nous avons ainsi remplacé les cuves en bois des jardins communaux, espaces de prolifération majeurs, par des cuves hermétiques dotées d'un filet antimoustiques.

Quant au frelon asiatique, qui commence également à proliférer sur le territoire, une convention a été signée avec la ComCom, pour vous apporter une aide gratuite en cas de destruction d'un nid (renseignements en mairie).

Gestes malins
dans la lutte
contre le moustique tigre



La période hivernale favorise la détection d'un nid de frelons dans les arbres dénudés. Sachez cependant que ce nid est dit « inactif » et qu'aucune intervention n'est nécessaire car les frelons l'ont quitté et sont morts. Le nid ne sera jamais réutilisé.

(*) Cf. Valgelon Mag N°5 de juillet 2023 - Pages 18 et 19

(**) Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication



AFFAIRES SOCIALES

Travaux de rénovation à la résidence autonomie

De nombreux travaux de réaménagement et de rafraîchissement ont été réalisés à la Résidence autonomie « Les Chamois ». Les parties communes ont été mises aux normes en faveur des personnes à mobilité réduite.

EHPAD

Vers une réhabilitation du bâtiment existant

En janvier 2022, l'Agence Régionale de Santé a confié la gestion de l'EHPAD au Centre hospitalier spécialisé de la Savoie.

Après une réflexion commune sur les possibilités financières, l'EHPAD a demandé une étude de faisabilité au cabinet ACOBA, permettant d'identifier la solution à privilégier : nouvelle construction ou restructuration du bâtiment actuel.

Il a travaillé pendant plusieurs mois avec les professionnels de santé, le personnel de l'EHPAD, l'ARS et les services du département, en plaçant les besoins des résidents et du personnel de santé au centre des préoccupations.

Suite aux conclusions de cette étude, il a été décidé avec le Conseil d'administration, de s'orienter vers une réhabilitation, afin de préserver la cohérence du parcours de vie des résidents, du fait de la proximité avec la Résidence autonomie.

La prochaine étape consistera à organiser un concours d'architectes et à finaliser le coût du projet pour commencer à travailler sur son plan de financement.



Analyse des besoins sociaux

Pour agir à partir de données objectives

Une Analyse des Besoins Sociaux (ABS), commanditée conjointement par Cœur de Savoie et les villes de Montmélian et Valgelon-La Rochette, a permis d'obtenir un rapport statistique très complet sur la dynamique de chaque territoire. Il est assorti d'un diagnostic pointant les besoins en matière sociale, répartis selon 3 axes :

La jeunesse / Les séniors / L'accès aux droits



Le mot de l'élue

Nathalie REBATEL
Adjointe au Maire,
en charge des affaires sociales

Un travail important est maintenant engagé pour mettre en œuvre des mesures, dont les effets émergeront dès 2024.

Accompagnement des acteurs du secteur médical

Une infrastructure nouvelle génération

Nous avons soutenu le projet de construction de la pharmacie. Cette initiative privée a permis la création d'un véritable pôle de santé regroupant pharmacie, médecins, infirmiers et bien d'autres professionnels au service de la population Valgelonnaise.



MILDECA

Nous contribuons à la lutte contre les addictions



À la suite de l'appel à projet de la MILDECA*, une vaste étude sur les addictions aux écrans, aux jeux, à l'alcool et aux drogues a été lancée sur l'ancien canton de Valgelon-La Rochette.

Cette étude a mobilisé de nombreux professionnels du secteur médico-social et de la sécurité, que nous remercions pour leur engagement à nos côtés : médecins, infirmiers, écoles, pompiers, gendarmes, policiers, assistantes sociales, et bien d'autres encore. Cet engagement va se poursuivre cette année avec des sessions d'accompagnement des professionnels. L'enjeu sera ensuite d'identifier les actions et réseaux à mettre en place pour sensibiliser la population et limiter les risques liés à ces consommations abusives, pour le bien-être et la sécurité de tous.

(*) Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives



Projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Notre engagement en faveur de l'emploi pour tous

Le projet TZCLD**, que nous avons porté au cours de notre campagne, doit permettre à des personnes durablement privées d'emploi de s'insérer dans la vie économique locale, dans le cadre d'activités non concurrentielles.

Notre action aux côtés de la Communauté de communes Cœur-de-Savoie, a

contribué à l'obtention d'une habilitation en avril 2023, pour la création d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE) et à l'inauguration de celle-ci sous le nom d'Actival 73, le 1^{er} septembre 2023.

Nous avons également mis des bureaux à la disposition de l'entreprise, qui a signé ses 22 premiers contrats en CDI.

ACTIVITÉS DÉJÀ EFFECTIVES

- Affûtage de couteaux
 - Fabrication d'objets en bois
 - Couture - Friperie
 - Espaces verts
- D'autres activités suivent...



(**) Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée



VIE ÉCONOMIQUE

Des locaux communaux au service des commerces

En septembre 2022, nous avons accompagné l'ouverture d'Épisphère en mettant à sa disposition l'ancien local de l'office de tourisme, dans le bâtiment des Carmes. Fréquenté par les amateurs de produits bio et locaux, ce commerce est aujourd'hui totalement intégré à la vie du centre-ville.



Après la fermeture du commerce de proximité Vival, nous avons réfléchi à un moyen de favoriser l'implantation d'une nouvelle affaire apte à générer de l'activité.

Il nous est apparu intéressant de lancer un appel à candidature, aujourd'hui largement relayé auprès de revues spécialisées, afin de toucher des personnes susceptibles de présenter un projet intéressant. Nous recevrons très prochainement les candidats et espérons avoir une belle surprise.

Des leviers dédiés au commerce

Dans le cadre du programme de Petites Villes de Demain, le cabinet Pivadis a été mandaté pour mener une étude dont l'objectif était de trouver des axes de travail en faveur de la redynamisation du commerce en centre-bourg.

La modification simplifiée du PLU, permettant de redéfinir les zones d'implantation des commerces, en est un.

En parallèle, nous avons pu bénéficier du financement d'un poste de manager de commerce. Après quelques aléas, Morgane Lecorre a pris ses fonctions le 10 janvier dernier et elle va s'appuyer sur les résultats de cette étude, pour travailler sur l'accompagnement des commerçants et des porteurs de projets, mais aussi sur l'animation et l'aménagement du centre bourg.

Une charte pour l'espace public



Nous avons établi une charte d'occupation du domaine public à l'usage des commerçants. L'objectif est de :

- Travailler collectivement à la valorisation de notre patrimoine
- Renforcer l'attractivité touristique et commerciale du cœur de ville
- Partager l'espace public pour que chaque activité y trouve sa place
- Rendre lisibles les cheminements piétons



Le mot de l' élu

Olivier GUILLAUME
Adjoint au Maire,
en charge du commerce
et des entreprises

Cet outil va nous permettre d'harmoniser progressivement le mobilier urbain comme les terrasses ; nos policiers municipaux l'utiliseront pour faire respecter les règles indispensables au bien vivre ensemble.



AUTOUR DE L'ÉCOLE

Un coup de pouce aux apprentissages

Intervenant musical

Nous souhaitons favoriser l'éveil et l'expression musicale dans nos écoles, en faisant intervenir un professionnel. L'impact des hausses du coût de l'énergie sur les finances de la commune nous a contraints de reporter ce projet mais gageons que ça ne saurait tarder.



Soutien à la création d'une classe ULIS au collège

Les élèves en situation de handicap bénéficient du dispositif ULIS à l'école primaire, qui leur offre une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins. Pour leur permettre de bénéficier d'une vraie continuité dans leur parcours scolaire, nous avons soutenu l'ouverture d'un dispositif similaire au sein du collège de Val Gelon, auprès de l'Éducation nationale.

Un parc informatique à la hauteur des standards actuels

L'ensemble des équipements informatiques ont été renouvelés dans nos trois écoles, avec câblage internet et téléphonie sous IP.

Travaux dans les écoles

Nous investissons pour le bien-être de tous

Les critères d'attribution du budget alloué aux enseignants pour l'achat de matériel et les activités culturelles ou sportives ont été redéfinis. En parallèle, de nombreux travaux très attendus et nécessaires au bien-être de tous, ont été réalisés.

ÉCOLE DE LA NEUVE

- Climatisation du réfectoire
- Réfection d'une partie de la toiture
- Installation d'une alarme anti-intrusion
- Remplacement des éclairages en LED
- Rafraîchissement des peintures
- Mise en place d'un « banc des amis » à l'initiative du Conseil des enfants
- Réorganisation du dépose-minute





ÉCOLE DES GRILLONS

- Installation de jeux de cour
- Construction d'une extension à l'usage de l'équipe enseignante avec aménagement de mobilier neuf
- Plantations d'ombrage dans la cour de récréation

ÉCOLE DE LA CROISSETTE

- Désamiantage et démolition du local préfabriqué pour agrandissement du parking
- Sécurisation de ce parking via l'agrandissement de l'accès et la redéfinition des zones de circulation
- Peinture des façades et réalisation d'un graff
- Réduction du taux de radon dans le bâtiment du haut grâce à l'installation de 4 extracteurs d'air dans le vide sanitaire
- Climatisation des salles de ce bâtiment
- Installation de stores occultants pour la sieste des petits
- Installation de jeux de cour
- Installation d'un visiophone pour mieux gérer les visiteurs

Le mot de l'élue

Emmanuelle ATÈS

Adjointe au Maire, en charge des associations, des affaires scolaires et de la citoyenneté



La mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements va nous permettre de planifier les nombreux travaux encore nécessaires pour l'entretien de nos écoles.



30

**AGENTS DU SERVICE
PÉRISCOLAIRE
FORMÉS AUX GESTES
DE PREMIERS
SECOURS EN 2023**

Formation reconduite en 2024

Périscolaire

Nous travaillons à la qualité de la prise en charge de vos enfants

DÉLAIS DE RÉSERVATION POUR LA CANTINE ET LA GARDERIE PASSÉS DE 1 SEMAINE À 2 JOURS

Pour plus de simplicité, l'interface de réservation est identique à celle du centre de loisirs de la communauté de communes.

Accueil des enfants en dehors de l'école : un projet enthousiasmant pour 2026

L'accueil des enfants en dehors des heures d'école est une responsabilité partagée par notre Commune et par la Communauté de communes Cœur-de-Savoie.

Aujourd'hui éparpillé sur les structures existantes de la commune, il est coûteux et pas toujours optimum.

Nous avons donc engagé un véritable partenariat avec la Com-Com, en lançant la construction d'un bâtiment multi-accueil à côté du gymnase de la Seytaz. L'objectif est d'en optimiser le fonctionnement en accueillant à la fois les enfants présents à la garderie et à la cantine les jours d'école, et ceux inscrits au centre de loisirs les mercredis et pendant les vacances.

En partageant les coûts de construction, nous divisons par deux la charge financière pour notre commune. Et cerise sur le gâteau, nos enfants bénéficieront d'une structure adaptée aux besoins de chaque tranche d'âge, sobre en énergie et respectueuse de l'environnement.

Restauration scolaire : un travail de longue haleine

Nous avons inscrit un projet de cuisine centrale dans notre programme, mais après plusieurs mois de travail avec nos interlocuteurs de l'intercommunalité, nous devons nous rendre à l'évidence : notre commune ne peut pas porter seule la charge d'un tel projet, dont la réussite repose à la fois sur la quantité des repas préparés, un coût concurrentiel à celui des géants de la restauration collective, la maîtrise des filières d'approvisionnement et l'implication des partenaires institutionnels concernés.

Nous nous sommes donc rapprochés de Montmélián, l'une des rares communes de Savoie qui dispose de l'expertise en la matière, afin d'explorer les possibilités d'un projet commun, avec partage des risques et des coûts. Projet à suivre.



En parallèle de ce projet, nous avons continué de travailler activement sur le sujet de la restauration scolaire en créant une commission « menus » qui regroupe des élus, des représentants de parents, des agents de restauration et des représentants du prestataire de restauration collective, afin d'étudier ensemble les pistes d'amélioration possible sur les menus servis aux enfants.



CITOYENNETÉ

La jeune génération associée au devoir de mémoire

En collaboration avec Jean-Claude BENGRIBA, le correspondant défense de notre commune et président de l'Union Fédérale des Anciens Combattants (UFAC), une cérémonie de remise du drapeau tricolore a été instituée à l'école primaire de la Neuve. Elle permet de transmettre aux plus jeunes, la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu notre pays et ses idéaux au prix de sacrifices immenses. Ils s'approprient ainsi leur rôle de citoyen.

Parallèlement, nous avons apporté un nouveau souffle aux commémorations des 11 novembre et 8 mai, en associant d'avantage la jeune génération. C'est un symbole intergénérationnel fort et nous avons le plaisir de constater une augmentation du nombre de participants, associations et population, lors de ces rassemblements.

Nous y sommes extrêmement sensibles car c'est vraiment une marque de profonde reconnaissance envers tous ceux qui ont donné leur vie, dans l'espoir que les générations suivantes connaissent un monde qu'on aurait pu espérer plus apaisé.



Ryan DIEZ et Léon POLITA ont ouvert la voie en 2022. En 2023, ils ont passé le relais à Clarys BRANDEL et Elise CLEMENT. Tous représentent leurs camarades à l'occasion des commémorations, fiers de porter le symbole de notre république : le drapeau tricolore



Le conseil municipal des enfants



Engagés pour un mandat de 2 ans

Nous sommes fiers de préparer notre nouvelle génération à la construction du monde de demain avec le nouveau Conseil Municipal Enfants. En concertation avec l'équipe enseignante, l'élection a eu lieu à l'école de la Neuve en début d'année 2024.

10 enfants ont été élus pour un mandat de 2 ans (5 CM1 et 5 CM2). De nouvelles élections seront ensuite organisées chaque année, afin de compléter l'équipe, puis de remplacer les enfants arrivés au terme de leur mandat. Ils sont accompagnés par un intervenant, Cyril LEGRAND, qui les guidera dans la réalisation du projet de leur choix.

Mais nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain Valgelon Mag.





VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Un soutien associatif aux multiples facettes

Simplification des démarches administratives

L'une de nos ambitions était de simplifier les démarches administratives pour nos associations. Grâce au renouvellement du système informatique et à la mise en place d'un agent référent, un travail de fond a été mené pour améliorer les échanges d'informations entre les associations et la mairie. Symbole d'un changement déjà en marche, la session 2024 de demandes de subvention a été faite en ligne pour la première fois. D'autres évolutions suivent...

Meilleure répartition des subventions

Les critères d'attribution des subventions ont été revus, pour prendre en compte les spécificités de chaque association et être ainsi plus justes. Les chèques découverts, devenus chèques associations, sont désormais utilisables en totalité chaque année sans condition. Ces nouvelles mesures, fruit de plusieurs réunions collaboratives avec les associations pour définir ensemble leurs besoins, ont conduit à une augmentation des subventions d'environ 10 %.

En complément des dispositifs existants, nous allons engager très prochainement une étude sur la possibilité de proposer des chèques seniors.



Sécurisation des déplacements en minibus

Un nouveau bus permet désormais aux associations de se déplacer dans toute la France pour participer à divers événements, favorisant ainsi le rayonnement de notre commune au niveau national.



Le forum des associations organisé par la Mairie a installé ses quartiers en extérieur, évitant ainsi le bruit et la chaleur excessive du gymnase



Soutien logistique aux animations

À Valgelon-La Rochette, nous sommes fiers de la dynamique de notre tissu associatif. Souvenez-vous de la célébration des 30 ans du jumelage avec Mömlingen, en octobre 2022. Mais au-delà de cette fête qui a marqué la première moitié de notre mandat, des dizaines de bénévoles se réunissent chaque année autour de grands événements pour travailler main dans la main. Grâce au comité des fêtes par exemple, nos étés sont ponctués de soirées festives. L'hiver, une petite dizaine d'associations sont emmenées par le comité de jumelage pour célébrer la magie de Noël. Tout récemment, la mobilisation associative a permis le retour du Téléthon sur notre territoire après plusieurs années d'absence.

Côté municipalité, soutenir ces initiatives est une évidence et nous y participons en mettant à disposition des moyens humains, des moyens matériels, voire même nos ressources en communication. Car, récurrentes ou exceptionnelles, elles font battre le cœur de la commune.

Une cure de jouvence pour la piscine

Nous avons souhaité que notre piscine revive. En attendant des mesures plus conséquentes, nous avons donc fixé un nouveau tarif d'entrée à 2 €, acheté une structure gonflable et fait effectuer des travaux de rafraîchissement par les services techniques (peinture des façades, bardage bois, pergola et tables repeintes pour le snack, chaises et transats). La piscine a ainsi vu sa fréquentation réaugmenter, pour notre plus grande satisfaction.

Compte-tenu des priorités budgétaires de la commune, nous n'engagerons pas de travaux de réhabilitation lourds dans l'immédiat. Nous allons néanmoins lancer une étude permettant de disposer de données chiffrées pour une recherche de financements.



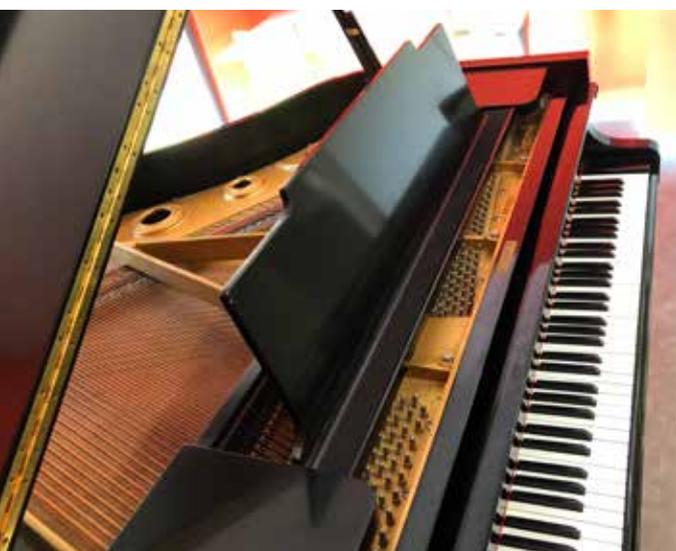
Une offre culturelle toujours plus étendue

La médiathèque à l'écoute de vos besoins

La médiathèque, fer de lance de la politique culturelle de la commune, vous accueille désormais aussi le samedi après-midi. Elle a encore élargi son offre en 2023, grâce à un investissement spécifique de la commune et une subvention du département. Elle peut désormais s'enorgueillir d'une nouvelle collection de livres en gros caractères et de livres adaptés DYS pour la jeunesse.

Une belle synergie entre la médiathèque et l'école de musique

Sur proposition des directeurs de la médiathèque et de l'école de musique, la Ville a fait l'acquisition d'un piano de concert, installé à la médiathèque. Cet instrument de prestige donne l'opportunité aux élèves de l'école de musique de jouer sur un piano à queue et il offre la possibilité aux pianistes de tous horizons de venir pianoter librement sur des créneaux réservés.



Une nouvelle dynamique pour le musée St-Jean

Après le travail remarquable de restructuration accompli par Françoise SEIGLE-FERRAND et tous les bénévoles, le musée St-Jean a trouvé une nouvelle dynamique sous notre impulsion, en devenant le point d'accueil local pour le tourisme à partir de 2023. Un peu plus de 500 personnes ont ainsi poussé la porte du musée pendant la saison estivale.



Une œuvre unique sur la place de la mairie

À l'occasion des 150 ans de la cartonnerie, nous avons proposé à La Rochette Cartonboard de devenir notre mécène pour la transformation du tronc du cèdre de la mairie. Rappelons que ce géant au pied d'argile avait dû être abattu après plusieurs épisodes menaçant la sécurité des passants.

Deux artistes venus d'ailleurs en ont fait une œuvre unique, emblématique de l'histoire de notre ville, qui marque profondément cette première moitié de mandat



Sculpture du cèdre réalisée par Frédéric NOBILI et Jean BERGERON en septembre 2023. Financée par La Rochette Cartonboard

Tribune libre de la minorité

Le 19 février 2024, la doyenne de VALGELON – LA ROCHETTE s'en est allée

A l'aube de ses 103 ans et à quelques semaines de la fête des Grands-Mères.

Tél un papillon, elle s'en est allée, en nous confiant (cf le mag de fin 2021) la bonne recette du colombo.

Nous pensons à toutes celles et ceux qui ont perdu un proche. Nous souhaitons vous inviter à se rappeler ensemble qui sont nos aînés...

Chaque Grand-mère, Grand père a été un jour un enfant insouciant, un adolescent rebelle, fougueux ou trop sage puis un adulte qui a mené sa barque et a tenu la barre acquérant de la sagesse appelé plus tard vieillesse.

N'oublions pas que derrière les rides, le pas lent, ou difficile, l'impatience parfois, il y a un enfant toujours vivant, un adolescent toujours criant, une femme, un homme, une maman, un papa, un cœur qui bat.

Alors, tout simplement se rappeler, les honorer, les aimer, et les accompagner à chaque instant !

Certes nous n'avons pas été conviés par la majorité en place, au repas des aînés mais qu'importe rien ni personne ne peut empêcher quiconque de célébrer et honorer nos anciens !

Bonne fête à tous les Grands-Parents et merci à eux !



Une équipe municipale engagée !



Venez nous rencontrer

PERMANENCES DES MAIRES

Le mardi de 18h à 19h
en mairie, sans rendez-vous

MAIRIE MOBILE

Le 2^e mercredi du mois
sur le marché



MAIRIE DE VALGELON-LA ROCHETTE  

 1 place Albert Rey, 73110 Valgelon-La Rochette  04 79 25 50 32  mairie@valgelon-la-rochette.com  valgelon-la-rochette.com